SION, MARDI 1er MARS 1932 — PARAISSANT LES MARDI, JEUDI ET SAMEDI — No 25 — 29e ANNEE

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS
ET DE SION

Administration et expédition: IMPRIMERIE GESSLER, SION
Téléphone No 46 — Compte de Chèques postaux No II c 84

ABONNEMENT: Suisse un an Fr. 8.—. 6 mois Fr. 4.50. 3 mois Fr. 2.50. Etranger un an Fr. 20.—
ANNONCES: La ligne millimètre: Canton 8 ct. Suisse 10 ct. Etranger 12 ct. RÉCLAMES: 20 ct.
Régie des annonces: ANNONCES-SUISSES S. A. à SION, Genève, Lausanne et succursales

L'Allemagne avant l'élection présidentielle

(Correspondance particulière)

Le débat en vue de la prochaine élection présidentielle en Allemagne et qui a soulevé au Reichstag de si haineuses passions, n'est pas fait, assurément, pour relever le prestige du système parlementaire dans le monde. Il est particulièrement honteux, par exemple, que le député national-socialiste Gœbbels ait osé porter une injure grave à l'égard de la personne du président Hindenburg en traitant ce dernier de « déserteur ». Le ministre de la Reichswehr, M. Grœner, a élevé une protestation solennelle contre pareille diffamation; il eût pu, il nous semble, déclarer en outre que ce déserteur existe, mais que sa présence n'est point constaté ni à Berlin, ni même sur aucun point du territoire du Reich...

Un autre personnage allemand, également fort peu intéressant, l'ex-Kronprinz, déclarait dernièrement au correspondant d'un journal norvégien qu'à son avis les chefs de l'armée allemande étaient partiellement responsables de la défaite et qu'il convenait surtout de relever l'organisation défectueuse, vers la fin de la guerre, qui empêcha le commandement allemand de transporter sur le front les munitions nécessaires.

Parlant ensuite de l'éventualité d'un changement de régime politique en Allemagne, l'ex-Kronprinz ajouta que l'Allemagne était une nation malade, « mais nous avons encore des forces suffisantes pour la guérir; l'opération sera quelque peu violente, mais bien moins que certains ne la redoutent. Nous voulons une saine démocratie et une haute morale internationale! »

Nous croyons que le Reich est bien loin d'un tel idéal et que ce n'est guère le fils de Guillaume II qui le lui fera jamais atteindre.

En vérité, l'Allemagne souffre, comme tous les pays où fleurit le régime parlementaire en décadence, de l'obstruction causée par des politiciens sans scrupules et des agents d'affaires, toutes plus ou moins véreuses.

Le porte-parole des socialistes à la tribune du Reichstag au sujet de l'élection présidentielle est M. Rudolph Breitscheid. Les députés racistes font tout ce qu'ils peuvent pour lui couvrir la voix. Tout son discours est une violente diatribe contre le parti national dont la victoire, lors de l'élection du président signifierait à son avis le renversement de la Constitution de Weimar et une dictature impuissante mais catastrophique pour le Reich. Il déclare que bien que le président Hindenburg soit le représentant d'une mentalité conservatrice qui n'a rien de commun avec les principes socialistes et qui pouvait faire craindre pour la structure de l'Etat républicain, cependant il n'a en rien violé la Constitution.

Concernant la politique étrangère, M. Breitscheid déclare que si les socialistes ont appuyé la politique dite d'exécution, ce n'est pas qu'ils aient reconnu le bienfondé des revendications de la contre-partie, mais ils l'ont fait pour empêcher que le territoire allemand ne soit occupé plus longtemps encore.

Nous sommes d'avis, ajoute-t-il, que nous ne pouvons plus payer de réparations, parce que les réparations, en connexion avec les dettes interalliées, constituent une charge énorme qui pèse sur toute la vie économique internationale. Il faut donc nous efforcer de faire comprendre ce point de vue et la situation de l'Allemagne. La politique qu'il conviendra de suivre à la Conférence de Lausanne, c'est de discuter la question des réparations ainsi que tous les autres problèmes, politique, douanière et protectionnisme, qui entravent l'économie internationale.

Puis, de violents incidents ont lieu quand apparaît à la tribune le député Weber, du parti de l'Etat, dont le discours est surtout dirigé contre Hitler et ses partisans. L'orateur retrace les actes sanglants commis en province et parle avec une extrême violence contre un parti qui n'a pas craint de recourir à l'attentat et au meurtre politique. Les partisans de Hitler entourent la tribune et menacent l'orateur au milieu d'un tel tapage que la séance fut levée. M. Weber, à la reprise, dut même retirer certaines paroles. C'est ensuite un député national-socialiste qui menace un député. On lui retire la parole, d'où nouvelle tempête! Enfin, ce député Rosenberg, ayant retiré sa menace, il lui fut permis de continuer son discours. Il parla de la Conférence du désarmement et déclara que le chancelier Bruning n'est pas autorisé à parler au nom du peuple allemand. Dans quelques semaines, le chancelier devra donner sa démission au président du Reich et ce président sera alors Hitler!

On voit par ce qui précède et la réponse du chancelier n'y change rien, combien les esprits sont fortement agités, à la veille de l'élection présidentielle. Cet état fiévreux ne nous préoccuperait guère s'il n'avait d'autres résultats que des répercussions d'ordre purement intérieur. Malheureusement, tel n'est pas le cas. Et si Hitler devait triompher à la place du maréchal Hindenburg, ce serait la voie ouverte au désordre et à de très graves complications internationales. C'est aussi cet état d'esprit germanique qui maintient l'une des plus grosses difficultés touchant la question du désarmement à Genève: La délégation allemande, soutenue par la Hongrie, la Turquie et l'Union soviétique, persistera à réclamer le renvoi immédiat devant les grandes commissions techniques de toutes les propositions déposées devant la Conférence.

Or, le bon sens le plus élémentaire est là pour nous dire que le fameux « désarmement intégral et immédiat » de Litvinof est chose irréalisable. Du reste, grâce à une rapide intervention de M. Tardieu, la commission générale a refusé même de discuter ce contre-projet.

A toute l'obscurité de Berlin, il faut opposer la clarté de Paris ne laissant place à aucune équivoque. La France veut la paix dans la sécurité générale avec tous les rapprochements désirables d'intérêts et d'idées. Elle veut la paix par le droit, pour le plus grand bien de la civilisation.

Que l'Allemagne agisse en conséquence!

Alexandre Ghika.

Chronique de Savièse

Quelques notices sur un bisse qui va disparaître

On nous écrit:

Le bisse de Savièse appelé Torrent-Neuf peut, à bon droit, porter le titre d'Alma Mater, mère nourricière du côteau de Savièse. Sans lui, en effet, ce dernier serait transformé en un véritable désert pendant les année de sécheresse, le débit trop peu continu des eaux de la Sionne étant loin de suffire à une irrigation convenable du territoire.

La construction de cet aqueduc remonte vraisemblablement au milieu du 15me siècle et a été exécutée sous l'impulsion de l'évêque de Sion, alors souverain temporel du Valais en amont de la Morge.

A l'origine, comme on remarque encore aujourd'hui les traces, la prise du bisse se faisait à la Nettage vers le Mayen de Visse à une altitude de 1660 m., pour passer par la Goura et Tiréné à travers les forêts et rejoindre à Brac le cours actuel.

Cependant, le débit de la Nettage s'étant révélé insuffisant à l'altitude de la prise primitive ensuite de l'augmentation du terrain cultivé à irriguer, une nouvelle prise fut faite plus en aval à l'altitude de 1100 m, au bas du mayen de Dilogne, ce qui coûta la construction d'une galerie en bois flanquée avec une hardiesse inouïe à de grandes parois de rocher surplombantes.

Enfin, ce n'est qu'à une époque relativement récente, vers 1880, qu'une dernière galerie coupée dans le roc fut construite pour amener à la prise de la Nettage les eaux de la Morge en cas de déficit du débit à la première prise.

Excepté la grande partie du trajet de Brac à la prise, le bisse était à l'origine creusé dans un terrain boisé dans son ensemble. Mais, par suite des filtrations de l'eau et de l'exploitation irrationnelle des fêrets environnant le cours de l'aqueduc, le flanc nord-ouest du Prabé s'est progressivement dénudé, de sorte que le Torrent-Neuf est actuellement construit en bois sur les trois quarts de son parcours jusqu'au tournant du côté sud du Prabé.

Ces galeries de bois, sans avoir un caractère très technique, sont cependant montées d'une façon très ingénieuse, et pour ne pas entrer dans de petits détails, on peut les classer en deux catégories: 1) celles qui sont entièrement sur le vide et 2) celles qui sont appuyées à la roche et n'ont que la paroi extérieure en planches. Les deux ont ceci de commun que les planches servant à leur construction ne sont délinées qu'à la hache et leurs interstices obstruées avec des branches de sapin blanc hachées. Nous dirons plus loin comment ces parois sont rendues relativement étanches.

Les premières galeries ne pouvant pas toujours épouser les infractuisités de la paroi de rocher, sont supportées par des poutrelles de mélèze de différentes longueurs, plantées horizontalement dans le roc. Elles doivent supporter le poids de l'aqueduc et de la passerelle qui lui est superposée. Ces poutrelles sont fixées dans le roc de 20 cm. en moyenne et coincées d'une façon spéciale avec du bois de mélèze sec, et jamais une de celles-ci n'a fléchi, car un contrôle minutieux y est fait par les organes dirigeants du bisse.

Quant aux secondes galeries, elles n'ont que la partie extérieure en planches étayées par des pieux plantés verticalement dans le roc.

Il arrive souvent, en temps d'orage, que ces parois latérales sont brisées, et que l'eau qui déverse cause de sérieux dégâts soit aux forêts soit à la route du Sanetsch. *V. D.*

Pour nos aveugles

On nous prie de reproduire cet article paru dans « Le Rhône »:

L'histoire, ou mieux la légende, nous a conservé le souvenir d'Homère, chantre divin des gloires de l'ancienne Grèce, aveugle et misérable, errant de ville en ville, récitant aux foules enthousiasmées ses vers immortels. L'auteur de l'Illiade avait un génie puissant, capable d'apporter des dérivatifs à sa misère. Et s'il nous est permis de nous apitoyer sur le sort de cet illustre infirme, nous sommes astreints à des devoirs précis envers les aveugles qui vivent dans notre entourage et sur lesquels pèse encore, en plus de nos communes infortunes, une misère profonde, une misère morale surtout.

Sans doute, le sort des aveugles s'est amélioré à travers les siècles, la société ne les rejette plus de son sein comme des pestiférés; elle s'occupe même avec sollicitude de quelques-uns d'entre eux, auxquels elle procure les moyens de gagner honorablement leur vie, de marquer leur personnalité, de goûter aux jouissances les plus pures, de pratiquer presque tous les arts.

L'abbé de l'Eglise Braille, Haüy se sont penchés sur ces malheureux et leur ont tendu une main secourable. Mais il n'en est pas moins vrai que la grande masse de ces pauvres malheureux vit, en ce coment encore, dans la plus triste indigence. Combien d'entre eux s'en vont de ville en ville, de bourgade en bourgade, mendier un pain que personne ne leur a appris à gagner!

Dans certaines grandes villes, on se livre à leur sujet au trafic le plus répugnant, le plus ignoble qui soit. Les journaux ont dévoilé récemment des pratiques à Bruxelles, indignes d'une époque civilisée. Ce n'est pas assez que ces pauvres malheureux soient privés du plus beau de tous les dons, que la nature soit fermée en partie à leur esprit, qu'ils ne perçoivent ni la grâce des teintes aux nuances infinies, ni l'éclat de la lumière qui revêt toute chose d'un charme pénétrant! Non, des hommes sans conscience et sans cœur les exploitent de la façon la plus éhontée.

La société actuelle ne peut rester indifférente devant tant de misères, et ces malheureux, tous sans exception, doivent être secourus moralement ou financièrement. La tâche est urgente, et pour ceux qui en ont les moyens, c'est un devoir de la réaliser.

C'est pour répondre à cette nécessité que vient de se constituer l'Association cantonale pour le bien des aveugles. Les inspirateurs en sont MM. Bolli et Souvairan.

M. Bolli, aveugle lui-même, est un exemple frappant de ce que peut l'énergie et la volonté d'un homme. Sans se laisser abattre par son triste sort, il a su conserver un caractère enjoué, une âme aimante et dévouée qui se consacre au service d'autres malheureux.

Enfin, autre trait qui le caractérise. Après avoir fait de sérieuses études, M. Bolli a obtenu son diplôme de licence ès-lettres que lui ont acquis une volonté tenace et un labeur assidu.

Quant à M. le colonel Souvairan, il est connu dans le Valais pour son cœur généreux, ses initiatives aux réalisations fécondes. Il a l'habitude de s'intéresser à toutes les misères humaines et de panser les plaies des disgraciés du sort.

MM. le curé Pont, le Dr. Broccard, l'instituteur Crettaz et Jean Ruedin font partie du comité qui vient de se constituer.

Les tâches de l'Association sont nombreuses, mais elles se résument en deux points essentiels: prévenir et soulager.

La tâche préventive est des plus importantes. La cécité est trop fréquente chez nous: l'alcoolisme et les maladies vénériennes des parents, le manque d'hygiène sont les causes principales de cette terrible affection chez les enfants. Les médecins, les médecins scolaires surtout, ont un devoir impérieux de signaler à l'association ou aux oculistes les enfants qui sont en danger de perdre la vue.

Enfin, la population doit être mise au courant des principales règles d'hygiène des yeux. Il faut aussi organiser des consultations gratuites pour les indigents, comme cela se pratique, dans un autre ordre d'idée, dans les dispensaires antituberculeux.

Mais la tâche primordiale de l'Association consiste à apporter une aide immédiate aux malheureux aveugles. Il y a des cas urgents.

C'est ainsi que M. Bolli, dans une de ses conférences, a signalé le calvaire d'un de nos aveugles que ses parents avaient séquestré et qu'ils ont tenu immobilisé dans un lit jusqu'à sa huitième année. Ce n'est qu'après des démarches entreprises auprès de l'autorité supérieure de surveillance qu'il a été possible de faire cesser cette situation inhumaine. Ce cas, paraît-il, n'est pas isolé.

Enfin, quoi qu'il en coûte parfois aux parents de se séparer de leurs enfants, c'est dès l'âge le plus tendre que ceux-ci devraient être enlevés du milieu familial. Si l'on veut leur donner une éducation convenable, il faut les hospitaliser avant qu'ils n'aient subi trop profondément l'influence de leur premier entourage; car, ou bien, celui-ci néglige totalement un enfant aveugle, ou bien alors il attribue une importance exagérée à toutes ses actions et développe ainsi dans l'âme de ce malheureux les sentiments d'orgueil et de vanité. Dans ces conditions, l'éducation première fait donc fausse route.

Nous avons en Suisse de nombreux hospices en faveur des aveugles. Il faudrait que notre canton obtint, dans l'un de ceux-ci, des lits en faveur de nos petits infirmes. Là, ils apprendraient un métier et ne seraient pas ainsi, leur vie durant, à charge à leurs parents et à leurs communes.

Mais ce n'est pas tout de produire; il faut aussi vendre les objets manufacturés, et ici la tâche de l'Association sera non moins féconde. C'est elle qui se chargera de trouver un écoulement à ces produits. A elle aussi à s'occuper des vieillards devenus aveugles à un âge avancé et qui ne veulent rien savoir d'une hospitalisation. Il faudra adoucir l'amertume de leurs derniers instants en mettant à leur disposition un pain moins dur.

Pour réaliser toutes ces tâches, il faut de l'argent: au moins 5000 fr. annuellement. C'est pour obtenir cette somme que l'Association adresse un vibrant appel à la charité publique. Puisse-t-il rencontrer un écho sympathique dans tous les cœurs et se traduire par un acte généreux.

Ayons pitié des aveugles doublement malheureux.

Chronique agricole

LES TRAVAUX EN MARS

Au jardin potager

Le gel persistant de ces jours derniers n'aura pas été mauvais pour la végétation; bien au contraire, et souvenons-nous de ce vieux dicton agricole qui dit: « De mars la verdure, mauvais augure ». Ne nous pressons donc pas trop pour procéder aux premiers semis et plantations, dont la réussite risquerait d'être compromise par les retours d'intempéries qui caractérisent le mois de mars.

En couche chaude, on sème melons, concombres, pour culture forcée et hâtée. Sur couche tiède, les aubergines, piments. De même, les céleris pomme et branches, pour conservation pendant l'hiver. Sur couche froide, on sème différents sortes de choux blancs et frisés hâtifs, rouges et choux-fleurs de Naples Primus et Incomparable, colraves, poireaux, les bettes à cardes, blondes ou vertes, ainsi que des navets. Pour la culture à froid et à cette saison, il est préférable de choisir des variétés plates, moins sensibles au froid et qui, par conséquent, ne monteront pas facilement à graines, telles que N. de Navet de Milan rouge ou blanc, plat hâtif.

En pleine terre, on plante les oignons, les fèves, puis, vers la fin du mois, si la terre est bien sèche, on sème les premières carottes, des laitues pommées et romaines, en choisissant des variétés hâtives. On peut également semer des épinards, mais nous rappelons qu'à cette saison, ils montent rapidement à graines. On sème également les poireaux, ainsi que les radis demi-long ou rond, rose à bout blanc.

On plante les fraisiers à gros fruits ou des quatre saisons, avec une petite motte, si l'on veut obtenir une petite récolte déjà cette année. C'est en mars que l'on procède à la division des pieds de rhubarbe et à la plantation des éclats.

Vers la fin du mois, on plante les premières pommes de terre hative, soit: Idéale, Erstleingen, Express. On aura soin, pour ces variétés précoces, de conserver les premiers germes.

Les différents travaux que nous venons d'indiquer, soit semis ou plantations, ne peuvent être exécutés qu'en plaine, et si le terrain est propice. Il est bien entendu qu'à partir d'une certaine altitude, ils seront retardés d'une ou plusieurs semaines, mais les soins et les variétés à choisir sont les mêmes.

Au jardin d'agrément

On sème, sur couche tiède ou dans des caissettes placées dans un local tempéré: balsamines, tagètes, zinnias, mufliers, cosmos, capucines, etc.

Les plantes suivantes demandent moins de chaleur; on sème, sur couche froide ou à l'abri: les ancolies, anémones, campanules vivaces, gypsophiles, penstemons, delphiniums, etc.

On bouture les chrysanthèmes, on divise les plantes vivaces. On continue la plantation des arbres et arbustes d'ornement, ainsi que la taille des rosiers. *J. D.*

Vous y croyez encore?

(Correspondance particulière)

Vous y croyez encore, vous, à la Conférence de Genève et au désarmement?

On m'a posé l'autre jour cette question, avec une ironie mêlée de compassion. Comment? Il existe encore des gaillards qui croient à ces choses-là? Des « poètes », des « utopistes » qui entendent bien que la course aux armements, loin de reprendre, s'arrête? Qui trouvent stupide et scandaleux que l'ensemble des peuples dépense, chaque année, vingt-cinq milliards de francs-or pour des canons et des munitions, alors que la crise est partout et qu'on crie à l'économie?

Hé! oui. Il en existe encore beaucoup, de ces gaillards! Et qui ne sont souvent pas du tout poètes! Et à qui leur idéal n'a nullement enlevé le sens des réalités!

Au cours de précédents articles, nous avons souligné ce que tous les gouvernements et surtout tous les peuples reconnaissent — que le désarmement est absolument nécessaire, qu'il est une condition de la paix et de la reconstruction du monde. Nous croyons avoir montré aussi que le désarmement est pratiquement et techniquement possible. A tel point qu'on a pu élaborer un projet de convention dont nous avons esquissé les grandes lignes sans du reste en cacher les faiblesses.

Car nous n'avons jamais eu l'intention de prétendre que l'immense problème du désarmement soit facile à résoudre. Nous disons bien immense, car ce n'est pas seulement sur le plan des armements qu'il se pose, mais aussi sur le plan économique. Son ampleur ne doit pas effrayer. C'est en voyant tous ses aspects qu'on peut espérer trouver, progressivement, la solution tant désirée.

L'opinion publique, en effet, souhaite ardemment la paix. Or il n'y a pas de paix si les nations, chaque année, s'arment un peu plus les unes contre les autres, si elles vivent dans la crainte et la peur, si elles tressaillent au moindre bruit de guerre.

Désarmement!!! Les obstacles sont redoutables et nombreux: outre les difficultés d'ordre technique, il y a tous les hommes qui n'ont pas, au fond du cœur, envie de désarmer; il y a les intérêts puissants des groupes industriels qui, chaque année, retirent des armements des millions et même des milliards; il y a l'Amérique, qui persiste à se tenir à l'écart; il y a, en ce moment-ci, le douloureux conflit sino-japonais à propos duquel la S. des N. n'a certes pas montré une suffisante énergie. (Il est vrai que certaines grandes nations, dont on achète en Chine les produits à la suite du boycottage des marchandises japonaises, n'ont pas un intérêt matériel considérable à intervenir.)

Il y a aussi, je dirais même il y a surtout, cette sorte de philosophie du désespoir à laquelle quelques-uns se laissent aller. Cela prend souvent la forme d'un pessimisme narquois et d'un « j'm'en fichisme » ironique... Sous prétexte de ne pas vouloir être dupe, on ricane de tous les efforts sincères, on doute de tout, on prophétise le pire, en escomptant l'amer plaisir de pouvoir ensuite s'écrier: « Je l'avais bien dit! »

Au lieu de s'attaquer à la tâche, chacun dans son petit domaine particulier, on laisse aller, quand on ne retient pas.

Je lisais l'autre jour, dans un grand quotidien suisse, cette phrase que l'on sert encore parfois: « Il faut se pénétrer de cette vérité première, c'est qu'il y aura toujours des guerres. »

C'est avec des affirmations de ce calibre — du calibre d'un canon lourd — que d'aucuns cherchent à retourner l'opinion publique.

En fait de vérité première, il vaut beaucoup mieux retenir celle-ci: C'est qu'une nouvelle guerre provoquerait sans aucune espèce de doute l'effondrement de notre civilisation.

N. N.

Un bon président

— Mais, monsieur le président, vous voyez que s'est un crétin.

— Assez! Ce n'était pas une raison pour le frapper brutalement, comme vous l'avez fait; vous oubliez que les crétins sont des hommes comme vous et moi.

A la Bourse

— Ce X..., ce banquier si dur aux pauvres, si cruel et si cupide...

— Eh bien?

— Eh bien, il a la pierre.

— Ah! son cœur est descendu?

Tu prends soin de tes dents

Pourquoi pas de ta gorge?
Un gargarisme sec

Gaba fr. 1.50, 1.—, —.50

Victor Margueritte et ses censeurs

Un petit incident vient d'éclater à Genève où les « mômiers », dans leur zèle à protéger la morale et la vertu, les voient continuellement en péril et sont prêts à créer des scandales pour mieux les combattre ensuite.

M. Victor Margueritte avait projeté de donner à la salle de la Réformation une conférence au titre attrayant: « Les femmes et le désarmement ».

Au dernier moment, les dirigeants de la salle estimant que l'auteur de la «Garçonne » et de plusieurs romans fort critiqués la profanerait, n'ont rien trouvé de mieux que de lui fermer brutalement la porte au nez.

M. Victor Margueritte, outré de ce procédé cavalier, se défendit dans deux lettres très dignes à la « Tribune de Genève » et le comité de la Société des écrivains suisses prit son parti avec un beau courage.

Afin de ne pas envenimer la situation, M. Victor Margueritte, en dépit de sollicitations multiples, ne donna point sa conférence et se contenta de la publier en brochure.

Il l'envoie, à présent, à la Presse avec un commentaire intéressant sur l'« Immoralité en littérature ».

En cette affaire, il est évident que les mômiers ont témoigné d'une ardeur intempestive et ridicule.

Nous le disons d'autant plus franchement que nous n'avons jamais goûté la «Garçonne» et que nous avons toujours estimé que ce roman ne méritait pas sa renommée.

Mais ce sont ses détracteurs qui l'ont lancé. Leur indignation feinte ou réelle a soulevé la curiosité générale et c'est ainsi que ce livre obtint un succès foudroyant et que rien ne justifiait.

En effet, le personnage essentiel est mal dessiné, sans caractère et sans relief, tout le livre est écrit dans un style hâtif et le début spécialement nous a semblé mal composé.

Nous ne reprochons pas à l'auteur d'avoir choisi ce sujet plutôt qu'un autre — il en avait le droit — mais simplement de ne l'avoir pas traité comme il eût pu le faire, avec plus de pénétration.

Quant aux audaces de M. Victor Margueritte, il faut bien avouer qu'en regard de celles de Mirbeau, de Barbusse et des auteurs de l'après-guerre, elles sont bien anodines.

Les romanciers, sacrifiant au fraudisme, ont dépeint les passions les plus troubles et se sont mués en chirurgiens de l'âme. Auprès d'eux, M. Victor Margueritte apparaît comme un petit saint, et la « Garçonne » est à certain roman de Maurice Martin du Gard ce que les « Malheurs de Sophie » sont à « Nana » de Zola.

Presque un roman à l'eau de rose...

D'ailleurs, quand on songe à la liberté d'action qu'on laisse à Gide, on demeure absolument confondu devant la sévérité dont Victor Margueritte est victime. Il y a vraiment deux poids, deux mesures.

L'incident de Genève aura posé, une fois de plus, l'éternel conflit de la morale et de l'art, et ceux qui s'obstinent à vouloir les confondre à tout prix, en auront été pour leurs frais.

M. Victor Margueritte a beau jeu de rappeler les égarements de la justice en la matière et les arrêts qui l'ont ridiculisée aux yeux de la postérité:

Laclos condamné pour les « Liaisons dangereuses », Boccace pour le « Décaméron », la reine de Navarre pour l'Heptaméron» et jusqu'à Pierre Corneille qui, pour « L'Occasion perdue », écopa de deux ans et demi de prison et de 1700 francs d'amende en 11 jugements.

Plus tard, Rachilde, Hugues Delorme et Willy ont eu les mêmes démêlés.

Mais le plus grand impair — Anatole France en parlait en défendant la « Garçonne » — a été la condamnation de « Madame Bovary», ce chef-d'œuvre incontesté de Flaubert, et celle de Beaudelaire pour les « Fleurs du mal ».

Quand Bridoison se met à disserter d'art, il devient vraiment drôle!

***

Dès lors, on a fait beaucoup trop d'honneur à M. Victor Margueritte en frappant sa « Garçonne » avec autant de violence, et en gardant le souvenir de cette œuvre.

S'il avait mérité la corde, il faudrait pendre avec lui tous les observateurs impartiaux de notre époque. Il n'en resterait plus un seul pour pleurer les autres!

M. Victor Margueritte a donc publié sa conférence. Il y parle un peu trop de lui-même et pas assez des femmes. Néanmoins elle eût certainement séduit le public par son ton de franchise et de loyauté, par sa documentation, et par ses développements éloquents.

La guerre est pour demain! dit un auteur allemand. On la sent planer sur le monde et tournoyer. Il suffirait d'une étincelle et l'incendie éclaterait.

Devant ce danger menaçant, il appartient à chacun de se défendre, et tout spécialement à ceux qui ont un nom dans la politique ou les arts. C'est eux qui sont les plus écoutés et leur cri d'alarme en s'élevant plus poignant et plus aigu réveillera les énergies éteintes.

La paix, nous la voulons tous, que nous soyons de droite ou de gauche, incroyants ou chrétiens, riches ou misérables, et nous la réclamons comme un droit.

Malgré son âge et ses préoccupations, M. Victor Margueritte a voulu mêler sa voix aux autres et se jeter dans la mêlée. Il a bien fait. Ses opinions, on aurait pu les discuter ,mais non sans rendre hommage à leur élévation morale, à leur sincérité.

Au lieu de cela, les « mômiers » ont préféré ranimer cette vieille querelle de la «Garçonne » avec tout ce qu'elle avait d'arbitraire et de cocasse, et leur mesquinerie a permis que la bêtise eût le pas sur l'intelligence.

M. Victor Margueritte se consolera de sa disgrâce en songeant que les gens sont nombreux à juger qu'il ne l'a point méritée.

Et puisqu'il a l'air de réclamer de la Presse une attitude énergique et franche, il nous permettra de résumer notre impression: nous n'avons jamais beaucoup aimé M. Victor Margueritte en tant que romancier, et cela nous met bien plus à l'aise à présent pour déclarer que l'homme a notre estime.

Autour du désarmement, il avait son rôle à jouer. Ceux qui l'ont empêché de le tenir, ont-ils réfléchi que quand quelqu'un crie au feu, on est bien mal venu d'éplucher sa vie et son œuvre avant de courir aux hydrants?

A. M.

ETRANGER

LA SITUATION A SHANGHAI

Après une résistance acharnée de plus d'une semaine, les Chinois ont dû se retirer volontairement de Kiang-Ouang, qui était devenu intenable, surtout en raison de l'odeur pestilentielle des cadavres des civils entassés dans les rues. Les autorités chinoises en ont compté 1600 et des centaines ont été ensevelis sous les ruines. Il a été impossible d'enlever les corps en raison des attaques incessantes de l'artillerie et de l'aviation japonaises. Les Japonais n'ont pas réussi à déloger les Chinois de leur nouvelle ligne de tranchées à l'ouest de la ville.

Des avions japonais ont de nouveau bombardé toute la matinée l'aérodrome de Hankeou, à la lisère de la concession internationale et ils ont détruit ou incendié les hangars restés debout qui, d'ailleurs, étaient vides, les Chinois ayant évacué leurs avions depuis les premières attaques. Les pilotes japonais ont déclaré n'avoir vu aucun Chinois ni essuyé un seul coup de canon.

L'avant-garde de 1500 hommes de la 2me division japonaise est arrivée à Hankéou à 17 heures, dimanche. Après avoir passé sous les forts à la faveur d'un fort tir de barrage, elle a débarqué en dehors de la concession internationale sur les quais du chemin de fer sino-anglais de la ligne Shanghaï-Woosung. Les soldats y ont passé la nuit, ils seront envoyés en première ligne à Kiang-Ouang dans la matinée.

A 22 h. 15, les navires amenant le gros de la 11me division ont accosté aux appointements japonais dans l'enceinte de la concession internationale. Le débarquement a commencé à 23 h. 20. Les autres bâtiments de transport sont attendus lundi dans la matinée.

On considère comme improbable à Shanghaï la conclusion d'une trêve basée sur les proposition du Japon. Les autorités chinoises sont d'avis que ces propositions ne sont qu'une manœuvre pour laisser aux renforts japonais le temps d'arriver. Elles font remarquer que les négociations précédentes et les trois tentatives anglaises de pourparlers de paix ont échoué parce que le Japon pose des conditions inacceptables pour la Chine. On a donné notamment à entendre à Tokio que malgré les demandes des quatre puissances, les Japonais ne songent nullement à déplacer le navire amiral japonais de sa position actuelle. M. Shigemitsu, ministre du Japon à Shanghaï, a déclaré d'autre part qu'il n'était pas en mesure de dire si les renforts envoyés du Japon seront débarqués dans l'enceinte de la concession internationale ou non.

Les disques et chansons du film

Le Congrès s'amuse

sont en vente au Magasin de musique

H. HALLENBARTER :: SION

Le concert de Ribaupierre

(Correspondance particulière)

Récemment constitué, le quatuor de Ribaupierre affirme une cohésion remarquable, une sûreté rythmique excellente, une compréhension individuelle de la musique de chambre qui donne à cet ensemble les espoirs d'un brillant avenir.

Certes, la musique de chambre, cette forme de l'art instrumental la plus pure, la plus profondément intime exige de l'exécutant une maturité, un équilibre, un sens musical raffiné et sûr, qui déjà longtemps l'ont vu surmonter les difficultés techniques pour planer dans les régions idéales de l'art.

Il est difficile même à d'excellents musiciens d'improviser un quatuor. Cette mission, si l'on peut dire, puisque cela devient une religion, exige une communion de pensées, de sentiments, d'aspirations, d'élévations artistiques, voire spirituelles, que seul le travail de longue haleine peut acquérir. Quatre artistes au tempérament et au jeu sensiblement différent, chez lesquels l'unité de style et d'expression n'est pas scrupuleusement soumise à l'interprétation, peuvent intéresser, peut-être émouvoir, mais non pas transporter.

Si le quatuor de Ribaupierre n'est pas encore (peut-on l'exiger en si peu de temps?) arrivé à ce degré de perfection de la mise au point, à l'unité absolue de l'interprétation, à l'équilibre de l'élément psychologique et architectural, il apporta cependant des qualités extrêmement précieuses et connut vendredi soir à l'Hôtel de la Paix un succès de plus à son actif. Les exécutions soulevèrent les applaudissements enthousiastes d'un public heureux de se sentir l'âme s'éveiller et grandir au contact de la beauté impérissable d'un Mozart, d'un Beethoven, d'un Debussy.

Le quatuor en sol maj. de Mozart est l'extériorisation spontanée d'une nature riche d'ardeur généreuse, d'une nature avide de répandre ses effusions, d'éveiller des tendresses. Si les instrumentistes n'en ont pas traduit la limpidité de façon parfaite, ils furent excellents dans le Menuet, où l'on retrouva la légèreté, l'esprit et la grâce de Mozart. L'Adagio, flot d'harmonies expressives, semble tomber directement du ciel bleu. Si le souffle large et généreux, la pureté spirituelle de Mozart n'y étaient pas encore, l'Allegro final, merveille d'habileté polyphonique, fut meilleur.

A notre avis, le moment le plus émouvant de la soirée fut l'Adagio du quatuor en mineur de Beethoven. Les musiciens surent en traduire l'idéalime si élevé. Ils lui gardèrent son caractère digne d'inspiration religieuse et qui reste pourtant essentiellement humain. C'est une scène du paradis, où ceux qui s'amaient ici-bas se rencontrent heureux. Ces thèmes, tour à tour douloureux et fiers, élégants et légers, hésitants et plaintifs, se perdent dans une béatitude céleste qui prolonge à l'infini le rêve. Ce fut très beau. Relevons en passant l'Allegretto qui conserva sa noblesse sentimentale et sa coquetterie sautillante. Le Trio également fut très bien construit. Son thème populaire russe, traité en style polyphonique, se poursuit sur un rythme endiablé qui, malgré tout, se teinte par instants de l'ombre mélancolique inhérente à toute mélodie russe. La grande jubilation de Beethoven éclate triomphale dans le Finale qui suit, merveilleusement équilibré, dans un accent d'héroïme enflammé. Cette interprétation seule suffirait à assurer un avenir plein de promesses au jeune quatuor de Ribaupierre!

L'art de Debussy plonge dans le passé et dans l'avenir. Coloriste subtil, il utilise une infinie variété de rythmes, pour faire vivre sa pensée. Son quatuor en sol mineur, le seul qu'il ait composé, exige des interprètes un mélange de chaleur, de délicatesse aussi individuelle que rare. Nous avons été déçus du mouvement trop rapide de l'Andantino, où Debussy se révèle le poète de l'infini. Le deuxième mouvement fut meilleur. On est étrangement surpris par les pizzicati, mais on les aime, et surtout on admire la vitalité de l'imagination du compositeur. Le premier mouvement nous transporte dans un art subtil, dans une contrée de sensations neuves où l'âme se resserre et tremble tout ensemble de peine et de plaisir.

Le quatuor de Ribaupierre n'aurait-il pas à gagner en se libérant des gestes exagérés qui souvent gênent l'auditeur et à s'astreindre à plus de sobriété?

La Société des Amis de l'Art, poursuivant son activité bienfaisante, avait également organisé une séance scolaire très fréquentée qui fut précédée d'une conférence explicative de M. le professeur Georges Haenni, tant en ce qui concerne la vie et le style des compositeurs, qu'en l'analyse thématique des œuvres, séance extrêmement instructive et initiative heureuse, qui est de nature à avoir une influence incontestable sur la formation de notre jeunesse.

W.

SUISSE

EMPRUNT FEDERAL 3½%

(Comm.) Ainsi que cela a été annoncé il y a quelques jour, le Conseil fédéral a décidé d'émettre un emprunt 3½% de fr. 150,000,000 destiné à la conversion partielle ou au remboursement de l'emprunt fédéral 4% de 200 millions émis en 1922, venant à échéance le 1er avril prochain. Sur ce premier montant, le Département fédéral des finances s'est réservé 25 millions pour l'Administration fédérale, de sorte qu'il ne reste que 125 millions à la disposition du public. Les demandes de conversion et les souscriptions contre espèces sont reçues du 29 février au 7 mars. Le cours d'émission est fixé à 93,40 % plus plus 0,60% de timbre fédéral, soit 94% au total. Tout porteur de titres 4% précités, qui en demandera la conversion en obligations 3½% du nouvel emprunt, recevra une soulte en espèces de 60 francs par mille francs de capital converti. Le remboursement de l'emprunt aura lieu au pair à partir de 1933 par voie de tirages annuels. Tenu compte du cours d'émission, le nouveau titre procure un rendement annuel de 4%. Les obligations de la Confédération et des Chemins de fer fédéraux, type 4%, étant cotées sensiblement au-dessus du pair, leur rendement, de ce fait, n'est que de 3,75% environ. Il s'en suit qu'en raison également de l'abondance d'argent qui règne actuellement, ce nouvel emprunt ne manquera pas d'être assuré d'un bon succès.

LES RESTRICTIONS D'IMPORTATIONS

Le Conseil fédéral a promulgué un arrêté numéro 2 sur les restrictions d'importations. Cet arrêté concerne toute une série de marchandises, certains articles de cuir, œufs, des papiers, des articles de caoutchouc, des articles en verre, des meubles en fer, divers articles en métal, des machines agricoles, qui peuvent être pour la plupart dédouanées d'après le tarif d'usage mais ne peuvent être importées qu'avec une autorisation particulière. Dans les cas où l'importation peut avoir lieu sans permission spéciale, les taux majorés du tarif douanier sont appliqués.

Le département fédéral de l'économie publique a été autorisé à ne faire appliquer ces nouvelles dispositions qu'aux marchandises provenant de certains pays qui pourront encore faire l'objet d'un contingentement. Le département, par une ordonnance numéro 2. a eu recours à cette faculté.

L'arrêté fédéral et l'ordonnance du département entrent en vigueur le 1er mars simultanément. L'arrêté du Conseil fédéral prévoit une modification du tarif douanier du 8 juin 1921 et un tarif de frais numéro 2 relatif aux taxes des permis d'importation. Il est probable que le rapport du Conseil fédéral sur ce qui a été fait jusqu'ici en matière de restrictions d'importation sera approuvé prochainement.

BERNE-LŒTSCHBERG-SIMPLON

Le conseil d'administration de la ligne Berne-Lœtschberg-Simplon a, dans sa séance du 27 février, après avoir entendu des rapports et après une discussion approfondie, approuvé les propositions de la direction concernant l'introduction d'un concordat et l'octroi d'un sursis.

D'autre part, le conseil d'administration a également approuvé les dispositions prises comme précaution par la direction et par le directeur.

Les mesures d'assainissement indispensables s'étendront en conséquence sur les deux points suivants:

1. Réintroduction du taux d'intérêt variable et cumulatif pour tous les emprunts du Berne-Lœtschberg-Simplon, à l'exception de l'emprunt d'électrification et de la 2me hypothèque Frutigen-Brigue, garantie par le canton de Berne, pour la période de 10 ans.

2. Nouvelle réglementation pour les emprunts d'amortissement ainsi que pour le remboursement des obligations déjà libérées.

Pour les malades du cœur et des nerfs,

Virgo du curé Kh. Künzle

demeure la meilleure boisson quotidienne.
«Virgo » est préparé d'après la précieuse recette du réputé curé herboriste. Outre une juste proportion de café colonial, «Virgo » contient de délicieuses figues caramélisées, de nourrissantes céréales et d'autres fruits bienfaisants.
«Virgo » est d'un goût parfait. On peut même le boire juste avant de se coucher, sans craindre la moindre insomnie. Et son prix est à la portée de tous. Fr. 1.35 le paquet de 500 gr.

CANTON DU VALAIS

† M. LE PREFET FRIDOLIN ALBRECHT

(Corr. part.) Une belle figure du Haut-Valais vient de disparaître. M. le préfet Albrecht dont la stature de vieux patriarche et l'air distingué inspiraient la confiance, est décédé à l'âge de 88 ans.

Le défunt était né à Lax où ses aïeux, originaires de Mœrel, avaient émigré. Comme jeune instituteur il fut appelé à enseigner dans sa commune d'origine. Il s'y établit, fonda un foyer et joua un rôle important comme homme politique. Pendant 32 ans il représenta son district au Grand Conseil et le Conseil d'Etat l'appela aux fonctions de préfet en 1891 pour remplacer M. Franz Hauser décédé. Il conserva cette fonction jusqu'à sa mort. Administrateur au jugement sûr, homme politique loyal, il était entouré de la sympathie générale de ses concitoyens. A côté de ces fonctions politiques, M. Albrecht dirigeait le bureau des postes et télégraphes de Mœrel et des communes environnantes. Membre du conseil paroissial, officier d'état-civil, inspecteur des routes pendant de nombreuses années, M. le préfet Albrecht se distingua pendant toute sa vie par son intégrité et sa droiture.

La commune de Mœrel n'oubliera non plus tout ce que le défunt fit pour le développement de l'art musical. Membre du chœur de l'église, fondateur de la fanfare, il se dépensa sans compter pour que la musique soit mise à l'honneur.

M. le préfet Albrecht eut la douce joie d'être entouré jusqu'à sa mort de l'affection de ses filles, Mme Schmid, épouse de M. le député Schmid, et de Mme Volloton-Schmid, à qui nous présentons nos sincères condoléances.

L'enterrement de M. le préfet Albrecht eut lieu samedi. Un immense cortège de parents et amis, précédé de la fanfare, accompagna au champ du repos ce bon patriote et ce grand chrétien. Le Gouvernement était représenté par MM. les conseillers d'Etat Lorétan et Escher. Plusieurs amis du défunt, ainsi que de nombreux magistrats de la région assistèrent également aux fénurailles.

LES VALAISANS A GENÈVE

Le Cercle valaisan « Treize-Etoiles », dans son assemblée générale du 31 janvier écoulé, a procédé au renouvellement de son comité, qui est composé comme suit:

Président: M. René de Werra, avocat, rue du Marché 20; vice-présidents: MM. Eugène de Courten et Maurice Praz; trésocier: M. Antoine Logean; vice-trésorier: M. Paul Ecœur; secrétaire: M. François Vouilloz; vice-secrétaire: M. Pierre Gaillard; membres adjoints: MM. Victor Roh, Joseph Travelletti, Jean Kreutzer, Bernard Carraux et Alphonse Michelod; archiviste: M. Marcel Rey.

Le comité qui précédemment était composé de 9 membres, a été porté à 13, ce chiffre correspondant mieux au caractère régional des membres de la société.

Pour maintenir la prospérité du Cercle, le comité invite les Valaisans de Genève à se grouper sous le drapeau « Treize-Etoiles » afin de développer toujours davantage les bases de sa devise: Patriotisme, entr'aide, amitié.

LES VALAISANS ET LA JUSTICE MILITAIRE

Le Conseil déféral a adopté le tableau des mutations qui interviennent dans la justice militaire, à la fin de la période allant du 1er mars 1929 au 29 février 1932.

Voici les noms qui intéressent le Valais:

Est libéré de ses fonctions, avec remerciements pour les services rendus, M. le lieut.-col. Marc Morand de Martigny, juge au tribunal de la 1re division.

Au tribunal de la 1re division, nous trouvons les noms suivants: Lieut.-col. Guillaume de Kalbermatten, Sion; fourrier Bonvin Félix, Sion.

Suppléant: capitaine Couchepin Louis, Martigny.

Tribunal supplémentaire. Juges: cpt. de Preux René, Sion; fus. de Torrenté Maurice, Sion.

Suppléants: cpt. Biolley Henri, Monthey; serg. Rey-Bellet, St-Maurice; serg. Chappaz Henri, Martigny.

UN NOUVEAU SUCCÈS DU SKIEUR ELIAS JULEN

Le célèbre maître skieur zermattois M. Elias Julen qui, l'an passé, s'était déjà distingué dans les concours nationaux, vient d'obtenir un nouveau succès à Adelboden où, malgré une forte concurrence, il réussit à se classer premier dans les concours de vitesse.

VERMOUTH NOBLESSE AU VIN MUSCAT CIRAVEGNA & Cie GENÈVE

CAPITOLE

Dès mardi 1er mars

UN FILM ÉTINCELANT, ENCHANTEUR

LE CONGRÈS S'AMUSE

FILM PARLANT FRANÇAIS ERICH POMMER DE L'UFA

Réalisation d'Erik CHARELL - Musique de W. R. HEYMANN - avec

Henry Garat Lilian Harvey Armand Bernard

LOCATION OUVERTE

Un escroc

Hermann Ankersmit, sujet hollandais, qui habitait Montana — et séjourna aussi à Sierre — depuis environ un an, passait pour un parfait gentleman et s'occupait de vagues représentations commerciales. Il entra en relations d'affaires avec diverses personnes de Montana et de Sierre en particulier avec M. Gaston Zufferey et son associé du cinéma Harry's à la Station. Il leur vendit un appareil de projection qui lui fut payé par moitié par chacun des co-intéressés; puis un nouvel associé arriva au Harry's et Ankersmir réussit à lui faire payer l'appareil par le plein, une seconde fois.

Ayant touché quelques milliers de francs et fait d'autres dupes, le filou quitta Montana samedi au début de l'après-midi et Sierre un peu plus tard.

Avisé des faits, M. G. Zufferey déposa une plainte et le Tribunal chargea aussitôt M. Schrœter, agent de la sûreté, de faire les démarches nécessaires pour retrouver Ankersmit: signalisation, télégrammes, mandat d'arrêt international, etc. Ces démarches ont eu du succès. La réponse ne tarda pas: la police de Paris arrêta Ankersmit dans la journée de mercredi. L'escroc sera sans doute extradé et reverra le beau ciel de Sierre. Espérons qu'on aura retrouvé une partie de l'argent volé et que les victimes pourront couvrir une partie de leurs pertes. (Journal de Sierre.)

NENDAZ — La fête du drapeau

(Comm.) La vaillante fanfare la « Rosa-Blanche » vient de refaire son instrumentation, ce qui lui a permis de renforcer son contingent de membres actifs et de reprendre une vigueur nouvelle.

Mais son vieux drapeau, familier de nos fêtes, a subi la morsure des ans et devait être remplacé. Il restera un souvenir aimé de nos processions de Fête-Dieu, de nos heureuses journées de première messe et de bénédictions de chapelles, un reflet de notre vie religieuse et politique de plus d'un quart de siècle.

Au 10 avril prochain, si le temps le permet, la nouvelle bannière flottera pour la première fois au vent de la montagne, et sa cérémonie de bénédiction revêtira un caractère de fête tout spécial.

La « Rosa-Blanche » s'est assurée pour cette circonstance le concours de la fanfare « Cécilia » d'Ardon — sa marraine — et, par ce fait même, le succès de sa manifestation. La société de chant de Nendaz, la «Davidica », contribuera également à rehausser cette cérémonie.

Ajoutons encore qu'une grande tombola organisée par le « Chant » et la « Fanfare » complètera d'une façon heureuse le programme de la fête.

Nous nous faisons un plaisir de souligner en passant le dévouement et l'activité de nos deux sociétés locales, dans le domaine religieux spécialement. Nos chanteurs et musiciens couronnent souvent leurs journées pénibles déjà par de longues répétitions au village parfois éloigné. Ils ne craignent pas la fatigue, les intempéries et les routes glacées quand ils s'agit de mettre un peu de relief à nos principales fêtes.

Aussi nos amis de Nendaz et des environs se feront-ils un plaisir et un devoir de prêter leur large concours à la tombola du 10 avril.

Les amateurs de chant, de musique et de récréations sereines goûteront ce prélude du prochain festival, et ne voudront pas manquer une telle occasion de mettre leur cœur en fête tout en faisant œuvre des plus utiles.

LES FRANÇAIS ET LA GÉOGRAPHIE

Le grand journal illustré de Paris « L'Illustration » publiait en janvier dernier un article de l'écrivain Véran sur la vie monaccale des chanoines du Grand-St-Bernard. D'après « L'Illustration », l'hospice du Grand-St-Bernard serait construit sur le territoire français.

Le «Walliserbote », commentant avec ironie cette erreur, se demande si le célèbre chien Barry n'aurait pas déjà été décoré du ruban de la Légion d'honneur si l'hospice dépendait du gouvernement français.

ARDON — ETAT-CIVIL

MARIAGES

Henri Udry de Placide et d'Hélène Clémenzo, avec Thérèse Rebord de Joseph et de Césarine Delaloye. Robert Chatillon de Paul et d'Elise-Marie-Sophie Vannod, avec Justine Gaillard de Maurice et de Marie Gaillard.

DÉCÈS

Henri Frossard de Maurice et de Joséphine Delaloye, né le 17 décembre 1885. Edwige Delaloye née Gaillard, de Daniel et d'Amélie Roh, née le 6 janvier 1889. Jean Gaillard de Léonide et de Faustine Gaillard, né le 10 avril 1861.

Chronique Sportive

Soleure bat Monthey 5-0

Beaucoup de buts ayant été marqués, le public soleurois fut satisfait; la partie ne manqua d'ailleurs pas d'intérêt, et les deux équipes s'efforcèrent de pratiquer un jeu très acceptable. Monthey, égal après le repos, n'a pas démérité, mais eut affaire à un plus fort que lui dans les quarante-cinq premières minutes.

A des intervalles d'environ dix minutes, les joueurs locaux Jaeggi V., Dreier et Allemann assurèrent la victoire du F. C. Soleure. Dreier, avant le repos, puis Jaeggi ensuite, complétèrent la série.

Pleins de bonne volonté et dangereux dans la seconde mi-temps, les Valaisans eussent mérité de sauver l'honneur. Seeholzer et Guido se distinguèrent en face des Frutiger,Dreier et Bilek.

Chronique Locale.

Attention aux escrocs

Plusieurs personnes en Valais et ailleurs ont reçu la lettre suivante. Il s'agit d'un vieux truc qui fait toujours des dupes en dépit des avertissements de la Presse. Attention aux escrocs.

Mon cher Monsieur,

Je suis ici en prison pour faillite et je viens vous demander si vous voulez m'aider à retirer une somme de 1,800,000 francs que je possède en billets de banque dans une malle qui se trouve en dépôt dans une gare en France.

Il faudrait pour cela que vous veniez ici payer au Greffe du Tribunal les frais de mon jugement afin de lever la saisie de mes bagages et pouvoir ainsi vous emparer d'une valise à secret dans lequel est caché la récépisse du chemin de fer indispensable pour retirer la malle de la gare.

En récompense je vous cèderai le tiers de la somme.

Je ne puis recevoir votre réponse en prison directement, mais si vous acceptez vous enverrez une dépêche à une personne de confiance qui me la remettra en toute sûreté.

Dans la crainte que cette lettre ne vous parvienne pas, j'attendrai votre réponse pour signer mon nom et vous confier tout mon secret.

En attendant je ne signe donc que C.

Raison majeure télégraphiez, n'écrivez pas, comme suit:

Carlos Walquer, Lista Correos 918, Pobla de Lillet (Espagne), Bien-Rivaz.

Les journées missionnaires

Sous le haut patronnage de Son Excellence Mgr. Biéler, évêque de Sion, les révérends pères capucins avaient organisé des journées missionnaires afin de mieux faire connaître les missions que le St-Père leur à confiées pour l'évangélisation de Tanganica et des Iles Séchelles en Afrique. Comme l'a très bien dit le révérend Père Marius, dans le magnifique sermon qu'il prononça dimanche à la grand'messe, la Suisse ne possède pas de colonies. Depuis que Sa Sainteté Pie XI a confié les missions aux capucins de la province suisse, notre pays possède deux colonies spirituelles s'inspirant de l'exemple de leur patron, le doux et souriant St-François d'Assise. Les capucins suisses dont beaucoup de Valaisans ont commencé l'évangélisation de ces populations nègres. Les difficultés furent grandes car ces pays sont encore peuplés de bêtes féroces et il fallut le courage que donne l'amour du Christ, pour mener à bien pareille entreprise.

L'exposition organisée par le Vitus, secrétaire suisse des missions, dans les salles du Casino, donne une idée vivante de ce que sont ces missions. Peaux de lions, coraux, instruments spéciaux, colliers, etc., etc., emplissent une salle, tandis que l'autre est réservée aux objets sacerdotaux.

Les pères Vitus et Marius eurent l'obligeance de donner aux visiteurs de l'exposition des renseignements plus complets. Cette exposition est ouverte jusqu'à demain. Que les personnes qui ne l'ont pas visitée ne manquent pas de s'y rendre.

A part l'exposition, les révérends capucins avaient organisé des conférences qui furent données dans le courant de l'après-midi devant une salle bondée et à 8 heures, un film instructif tourné par les Pères capucins suisses et représentant les voyages, les mœurs et l'évangélisation dans la brousse passa sur l'écran. Les bons Pères n'avaient pas oublié les enfants. Des séances spéciales furent prévues pour eux et de charmants vendeuses costumées en négresse firent leur joie.

Les révérends Pères Vitus et Marius méritent d'être sincèrement remerciés pour leus entreprise et il est à souhaiter que les fidèles sauront leur exprimer leur reconnaissance en donnant généreusement leur obole pour que les missions puissent toujours être plus prospères. Le sympathique ordre de St-François a fortifié la sympathie l'affection et le respect que la population valaisanne unanime lui témoigne.

LES MISSIONS des P. CAPUCINS SUISSES EN AFRIQUE

Sous le Haut Patronnage de Son Excellence Mgr. Victor Bieler, avec la bienvaillante autorisation de Monsieur le Révérend Curé et de la Municipalité, les Pères Capucins organisent au Casino de Sion, à partir de Samedi 27 février à Mardi 1er mars, des Journées missionnaires.

Le programme comporte des conférences, un film et une exposition missionnaires.

L'exposition sera ouverte samedi et dimanche de 1 h. à 7 h. Lundi et mardi, de 9 h. à 12 h., et de 1 h. à 7 h.

Le film sera donné: Dimanche et Lundi soirs à 8 h. Dimanche soir, l'entrée est réservée aux personnes munies de billets de contrôle. S'adresser à la Confisserie du Casino.

Ces manifestations ont un double but: Témoigner notre reconnaissance à nos généreux et nombreux bienfaiteurs, et faire apprécier à tous les difficultés, les efforts et les succès de vos missionnaires. Vous pourrez vous convaincre, en outre, que s'intéresser à nos missions, ce n'est pas seulement faire œuvre d'excellent apostolat, mais aussi de sage patriotisme.

Le film

Ce n'est pas un film artistique, encore moins un film sensationnel; mais un film d'amateur.

Peut-être sera-t-il une déception pour les habitués de l'écran, ceux du moins qui n'iraient y chercher qu'une jouissance.

Il offre cependant une jouissance, des scènes délicieuses de fraîcheur et de vie; mais il veut être avant tout une révélation et un stimulant pour les catholiques logiques, ceux qui ne disent pas le « Que votre règne arrive » du Notre Père, du bout des lèvres seulement.

En une succession de scènes judicieusement choisies et mises en relief par un texte suggestif, il donne une idée du voyage de nos missionnaires vers ces pays lointains, de leur activité au milieu des sauvages, des craintes, des peines et des joies qu'ils y peuvent éprouver.

Qu'on se donne la peine d'aller voir. On en reviendra plus conscient de la grandeur du catholicisme, plus décidé de le vivre intégralement, de le faire connaître et d'exercer l'apostolat, comme vient de le recommander Mgr. notre évêque.

« LES MERVEILLES DE PARIS »

On nous écrit:

Nous rappelons la conférence avec projections lumineuses que donnera M. Paul Girardin, professeur à l'Université de Fribourg, sous les auspices de la Société suisse des commerçants, section de Sion, demain mardi 1er mars, à 20 h. 30, dans la grande salle de l'Hôtel de la Paix.

M. Girardin retracera en quelques mots l'histoire de Paris depuis les origines lointaines de Lutèce, jusqu'au Paris du 19me siècle, recontruit sous le second Empire par le baron Haussmann et par ses successeurs. Il montrera l'importance des murailles qui furent édifiées à divers moments de son histoire, et qui en délimitèrent la périphérie, en empêchant parfois la ville de se développer. La dernière enceinte de fortifications est celle construite par Louis Philippe: on termine aujourd'hui sa démolition, et les constructions suburbaines, les anciens villages de la banlieue devenus villes et grandes villes vont constituer ensemble le « grand Paris ». Ensuite il passera en revue l'agencement des divers quartiers, qui gardent chacun leur diversité tout en constituant une unité urbaine dont peu de capitales présentent l'équivalent, à part Vienne et Rome. La description des quartiers lui servira à passer en revue chemin faisant les principaux monuments. Il s'attachera ensuite à rendre la physionomie de certains quartiers et de certains « coins » privilégiés, la quartier latin, les grands boulevards, les Champs Elysées, les parcs intérieurs et extérieurs, les grandes gares, la ville des affaires, la Bourse, les halles et la ville du plaisir pour étrangers, Montmartre et Montparnasse. De la cathédrale Notre-Dame à la basilique romane de Montmartre, il retrouvera une cité penchée aussi sur la poursuite des grands problèmes religieux, et il essayera de donner une idée de cet ensemble de petites villes contenues dans la grande qu'est Paris.

LA CLASSE 1902

La soirée familière de la classe 1902, organisée samedi soir, pour fêter ses 30 printemps, sera marquée d'une pierre blanche. Que de gaîté, que d'allégresse dans les cœurs, que d'entrain et de solidarité entre tous les trentenaires groupés autour de la table hospitalière du restaurant de la Dixence où le plus succulent et le plus ravigotant des menus fut servi d'une manière parfaite.

Cette soirée tissera entre les membres de la classe un lien puissant et arriveraient-ils à l'âge de 90 ans, qu'ils se rappelleront des bonnes et douces heures passées ensemble samedi soir.

THÉ-CONCERT DE MI-CARÊME

(Comm.) A la demande de nombreuses personnes, la Société d'Orchestre donnera dimanche 6 mars, à 3 h. 30, de l'après-midi, un thé-concert pour lequel elle a de nouveau pu obtenir l'aimable et précieux concours de Mme Haenni-de Bons soprano.

Le brillant succès qui, au Casino, a couronné les débuts de cette distinguée artiste est un gage que tous les amateurs de chant et de musique seront heureux de l'entendre aussi dans son répertoire de salon. (Voir les programmes.)

« LE CONGRÈS S'AMUSE »

Le Cinéma Capitole va passer cette semaine un film exceptionnel, « Le Congrès s'amuse », dont la critique fut unanime à apprécier la valeur artistique. Les chansons qui sont déjà célèbres, seront demain sur toutes les bouches.

Nous reviendrons d'ailleurs, sur cette production qui obtiendra sans doute à Sion un succès aussi considérable que dans les autres villes.

†

M. et Mme Joseph Constantin;
M. Candide Constantin;
Mme et M. Werner Hanhart et leur fillette;
Mme et M. Henri Solioz et leurs enfants;
ont le regret de faire part du décès de leur chère mère et grand'mère

Madame Marie CONSTANTIN
née GRAND

survenu le 28 février 1932.

Service funèbre à Grône le mercredi 2 mars, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Précisions

au sujet de l'assemblée des délégués de 1925

On nous écrit:

Il n'est pas dans mon habitude de répondre aux méchancetés du « Courrier ». Je ne puis toutefois passer sous silence l'article de M. Sauthier au sujet de l'assemblée des délégués de 1925, car ses accusations atteignent non seulement ma personne mais tous les membres du bureau.

Voici les faits:

Sur la proposition de M. Evéquoz, président de l'assemblée, le bureau fut formé de M. Raymond Lorétan, vice-président, M. Antoine Salzmann, scrutateur, M. Cyrille Gard, scrutateur, M. Paul de Rivaz, secrétaire.

Le secrétaire eut comme mission de protocoler sous la dictée du président et des scrutateurs les résultats des scrutins. Tout se passa de la manière la plus correcte. Malheureusement, le bureau dut constater que les votes émis dépassaient quelque peu le nombre des bulletins de vote remis aux délégués par le président de l'assemblée.

Il s'agissait de savoir si le représentant de la minorité serait choisi dans le Centre ou dans le Bas-Valais: M. Troillet et ses amis désiraient mettre à la porte du Conseil d'Etat l'ancien chef conservateur M. Kuntschen pour le remplacer par M. le Dr. Lorétan, député influent du parti radical, tandis que le Centre et de nombreux délégués restaient fidèles au doyen du gouvernement. Par 117 voix contre 115, soit par deux voix, la proposition de M. Troillet eut la majorité. Si tous les délégués avaient agi correctement, le résultat de la votation eut pu être changé. C'est à cela que M. Escher fit allusion dans son article. Le buureau ne peut donc être rendu responsable de cette incorrection. Cela n'empêcha pas M. Sauthier d'accuser M. Escher de mauvaise intention à l'égard du président de l'assemblée et de déclarer que si l'urne a contenu des secrets, ce jour-là, cela est bien possible, vu la présence de M. de Rivaz.

M. Sauthier affirme d'autre part que MM. Walpen et Burgener obtinrent respectivement environ 150 et 100 voix.

Je ne sais où M. Sauthier a été chercher ses chiffres et je me permets de mettre sous ses yeux les chiffres officiels.

M. Troillet n'étant pas combattu, la lutte eut lieu entre MM. Kuntschen, Burgener, de Chastonay, de Cocatrix et Walpen. Les résultats furent les suivants:

Kuntschen	130
de Cocatrix	129
Walpen	125
de Chastonay	116
Burgener	113

Malgré la décision antérieure, et l'opposition de M. Troillet, M. Kuntschen fut proclamé candidat. Il dut ce succès au geste généreux de M. de Chastonay qui, avant la votation, s'était désisté en sa faveur.

La différence de suffrages entre MM. Burgener et Walpen fut de douze voix. Il y eut au moment du vote une manœuvre fâcheuse contre MM. Burgener et Kuntschen et de Chastonay.

Il convient de noter aussi que lors du vote populaire, MM. Walpen et Burgener obtinrent respectivement dans les districts du Haut-Valais 5485 voix et 4982 voix.

M. Walpen était porté sur la liste officielle et sur la liste dissidente, tandis que M. Burgener n'était porté que sur cette dernière.

P.

Humour anglais

Dans l'antichambre d'un hôpital en Ecosse:

L'infirmière. — Qui opère-t-on maintenant?

L'interne. — Un pauvre type qui a avalé une balle de golf.

L'infirmière. — C'est sans doute un de ses parents qui attend là-bas?

L'interne. — Non, c'est le joueur de golf. Il attend sa balle pour reprendre son match!

Le procès Oltramare-Nicole

On nous téléphone de Genève:

Ce matin, le Tribunal de Police de Genève présidé par le juge Ducret, a rendu son jugement dans l'affaire Oltramare-Nicole.

Le Tribunal a condamné Nicole soit Nicoulaz à 150 fr. d'amende, G. Oltramare à 20 fr. d'amende.

Nous croyons savoir que M. G. Oltramare ira en Cour d'Appel.

Nous reviendrons plus longuement sur cette affaire. *H. S.*

L'or est une chimère!

Dunikowski, l'ingénieur polonais, prétendait avoir trouvé la pierre philosophale, mais, jusqu'ici, il n'a pu tirer la moindre parcelle d'or des minerais soumis à sa machine radio-électrique.

Ainsi, une fois de plus, semble s'évanouir l'illusion de Nicolas Flamel et de ses émules: l'or, ou du moins sa falsification, reste une chimère inaccessible...

Et cependant, depuis des siècles, que de chercheurs ont demandé à la science — voire à Méphistophélès — le secret du «grand œuvre »! Le « fabuleux métal » n'a jamais été trouvé au fond de leurs creusets, même quand les mots cabalistiques avaient été prononcés.

N'importe, la liste interminable des alchimistes — dont plusieurs furent les pères de la chimie — s'allongera encore... Il y aura toujours des « savants » et des charlatans pour affirmer que l'or peut devenir le simple « produit » de laboratoires, puis d'usines, et ces prometteurs de merveilles ne manqueront jamais de commanditaires.

Il n'est cependant pas de calcul plus fallacieux que celui qui consiste à dire:

— Quand nous fabriquerons de l'or, nous serons très riches!

M. de la Palisse est là pour répondre:

— Le jour où l'or ne sera plus un métal rare, il deviendra vraiment un vil métal... C'est parce qu'il est rare qu'il est précieux!

Voltaire raconte, dans « Candide », qu'il est un pays d'Eldorado où les routes sont couvertes de cailloux d'or. Les enfants jouent avec des palets d'or, les plus vulgaires ustensiles sont en or...

Aussi, en voyant Candide et son ami Pangloss faire provision de cet or partout répandu, les gens du pays leur demandent avec stupeur:

— A quoi bon alourdir ainsi vos poches de choses qui n'ont aucune valeur?...

Si l'alchimie moderne parvenait à fabriquer l'or, elle créerait tout bonnement un nouvel Eldorado, où un nouveau « signe de la richesse » devrait être créé sans retard.

Et ce serait une révolution économique et politique qui, sans enrichir qui que ce soit, ruinerait les Etats, les particuliers, chambarderait le crédit, provoquerait les convulsions sociales les plus redoutables.

Vraiment, s'il est une découverte inutile et même indésirable, c'est bien celle que Dunikowski prétendait avoir faite.

La justice va sans doute le condamner à quelques mois de prison, parce qu'il est montré incapable de fabriquer de l'or. Mais je prétends que, s'il en fabriquait, c'est à mort qu'il faudrait le condamner — avec exécution immédiate.

Et les mesures les plus rigoureuses devraient être prises pour empêcher la révélation de son redoutable secret.

L'or est une chimère, parce qu'il n'est qu'un symbole... Ce symbole pourrait tout aussi bien être le platine, le diamant, ou, comme chez certains peuples primitifs, des coquillages ou des cubes de sel.

La véritable, la seule richesse, c'est le produit du travail: le laboureur de La Fontaine l'a d'ailleurs dit, et fort bien, à ses enfants.

Clément VAUTEL.

La Pouponnière Valaisanne, à Sion, accepterait encore une

élève-nurse

Les renseignements peuvent être demandés auprès de la Direction de la Pouponnière. Les candidates doivent avoir au moins 18 ans, être en parfaite santé et jouir d'une réputation intacte.

Vigneron

cherche à travailler 300 à 400 toises de vignes aux environs de St-Léonard, Sion ou Bramois.
S'adr.: bureau du journal.

On cherche à louer

grand appartement

avec confort.
S'adr.: bureau du journal.

Etiquettes de Vins

Imprimerie du JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS
Tél. 46 SION Tél. 46

Tous les avantages de la grande machine. Portable, silencieuse

Prospectus gratis et franco

Fr 20.- par mois

Téléphone 32.257 Henri ZEPF, place Centrale 8, Lausanne

Atelier de réparations pour tous systèmes

A LOUER

pour date à convenir, appartement de 4 pièces et salle de bain.
S'adr.: bureau du journal.

A LOUER

prés et vergers à port de char à La Courdaz-Salins. S'adresser à Jules Bohler, Rue de Conthey, Sion.

A louer

un pré verger

en ville. S'adresser à M. Eugène de Riedmatten.

On offre à vendre un **ALAMBIC**

avec accessoires. S'adresser au bureau du journal sous S. 302.

Saucissons

à manger cru, à 2.50 le kg. expédie, ½ port payé, BOUCHERIE CHEVALINE 28, rue du Rhône, SION Téléphone 2.59

Employés de bureau Apprentis

trouveront bonne pension de famille à prix modérés.
S'adr.: bureau du journal.

POUX

ainsi que les œufs détruits en une nuit avec «Pousna» (breveté), à fr. 1.60. Dépôt chez: **J. Ebner, coiff., Sion.**

On demande de suite une

bonne à tout faire

pour ménage soigné de 3 personnes.

S'adr. au bureau du journal.

On cherche pour 1er avril

apprenti

qui désire apprendre à fond la boulangerie-pâtisserie. Logis et nourriture chez le patron. Vie de famille assurée. Occasion d'apprendre l'allemand.

S'adresser à la **Boulangerie - Pâtisserie Perren-Zurkirchen, Viège.**

Université commerciale St-Gall

Le programme pour le **semestre d'été** qui commencera le 20 avril, sera envoyé gratuitement à toute personne qui en fera la demande au secrétariat.

A VENDRE

en ville de Sion, une villa comprenant rez-de-chaussée, un étage et combles, avec jardin de 1800 m2 environ. Confort moderne; vue imprenable. Facilité de paiement. Renseignements auprès du notaire Alb. de Torrenté.

A VENDRE

d'occasion, en parfait état de marche:

1 voiture «Willys Knight», modèle 66, à l'état de neuf, 6 roues, carrosserie Brichet, 6 places, **Fr. 4800.—**

1 voiture «Donnet-Zedel», torpédo 6 places, avec pont, 6-800 kg., 2 roues de rechange. **Fr. 1800.—**

1 camion «Unic», 2 tonnes **Fr. 1400.—**

S'adresser: **Garage Louis POLLIEN, Rue de Genève, 20, LAUSANNE.**

A vendre

Radio 4 lampes

avec antenne marchant très bien. Prix avantageux, fr. 170.— le complet. S'adresser aux Annonces-Suisses S. A. Sion.

Occasion

à vendre: 1 fourneau à gaz et 1 fourneau électrique. S'adresser aux Annonces-Suisses S. A. Sion.

GRANDE TEINTURERIE DE SION

Lavage chimique

Usine à **Sion,** anc. route de l'Hôpital, Tél. 5.81

Magasin à **Sion, Avenue de la Gare,** Tél. 5.61

Teinture de NOIRS DEUILS dans le plus bref délai, sans augmentation de prix.

Se recommande, **H. P. KREISSEL, teinturier.**

LA RENOMMÉE DES

Engrais de Martigny

a été acquise par leurs qualités de 1er ordre et leur livraison impeccable

Fabrication du pays, contrôlées par les Etablissements fédéraux de Chimie agricole

Agents de vente exclusifs en Valais :

Fédération Valaisanne des Producteurs de Lait, Sion

Offre exceptionnelle

	Par Kg. Fr.
Salame extra Colombo	5.—
Salame de Milan	4.80
Viande sèche de bœuf	7.—
Salametti extra	5.—
Mortadelle de Bologne	3.50
Salame de porc	2.80
Saucisses a la Monzese	3.—
Codigotti à la vanille	3.—
Mortadelle de foie	2.80
Saucisses 1re qual.	2.20
Saucisses 2me qual.	0.70
Lard maigre	3.—
Lard maigre fumé	3.50
Lard tessinois	1.50
Graisse de bœuf crue	0.70
Graisse de porc crue	1.70
Graisse cuite	0.70
Jambons crus extra de 2-3 kg.	6.—
Jambons cuits extra	5.—

Marchandise garantie de première qualité

Gius. Colombo, Locarno-Tél. 3.22. Muralto

Pianos et Harmoniums

Vente, location, échange, accordage et réparation.

H. HALLENBARTER

Sion Place centrale **Martigny-Ville**

A louer

de suite, à proximité de la ville, grange-écurie avec remise.

S'adr.: bureau du journal.

Vin 1er choix

à Emporter

1 fr. le litre

Par 5 litres, 90 cts.

J. JOST, EPICERIE, SION

Casino Etoile - Martigny

6 MARS, à 15 heures

GRAND MEETING de

BOXE

Location : Librairie Gaillard et Casino de Martigny.

CHEZ PHILIBERT

Grand-Pont, SION à côté Teinturerie Valaisanne

Vient d'arriver un gros lot de

Salopettes rivés et cousus le complet Fr. 6.45

et qualité supérieure, à prix intéressants. Allez donner un coup d'œil.

Le secret du bon marché chez Philibert, c'est qu'il vend beaucoup et qu'il est modeste dans ses bénéfices.

LOUIS KŒNIG.

Aliment pour volailles

qualité supérieure

Graines mélangées - Maïs, froment, orge, avoine

Gustave DUBUIS, Sion, Tél. 140

Confédération Suisse 3

Emprunt fédéral 3½ %, 1932, de fr. 150,000,000

destiné à la conversion partielle ou au remboursement de l'Emprunt fédéral 4%, 1922, de fr. 200,000,000, échéant le 1er avril 1932.

Prix d'émission pour les conversions et les souscriptions contre espèces: 93.40%, plus timbre fédéral de 0.60%. — **Rendement: 4%**. — **Remboursement au pair,** par tirages au sort annuels moyennant 30 annuités égales.

Soulte de conversion: Fr. 60.— par fr. 1000.— de capital converti.

Les **demandes de conversion** et les **souscriptions contre espèces** seront reçues du **29 février au 7 mars 1932, à midi,** chez les banques, maisons de banque et caisses d'épargne qui se trouvent indiquées sur le prospectus comme domiciles de souscription.

Sur cet emprunt le Département fédéral des finances s'est réservé une somme de fr. 25,000,000 pour l'Administration fédérale.

Si les demandes de conversion dépassent le montant de fr. 125,000,000, le Département fédéral des finances réduira d'autant la tranche de fr. 25,000,000 qu'il s'est réservée, de sorte que toutes les demandes de conversion pourront être satisfaites jusqu'à concurrence de fr. 150,000,000.

Berne et Bâle, le 27 février 1932.

Cartel de Banques Suisses. **Union des Banques Cantonales Suisses.**

AGRICULTEURS CULTIVATEURS HORTICULTEURS

employez

pour le traitement **d'hiver de vos abres fruitiers**

„VOLCK-HIVER"

produit contrôlé et approuvé comme meilleur insecticide contre les cochenilles (Kermès), pucerons lanigères, vers, cheimatobie, etc. Absolument sans danger et non toxique, économique et propre.

REPRESENTANTS-DEPOSITAIRES:

Sion: M. François Kammerzing, arboriculteur.

Martigny-Bourg: M. Louis Gächter, jardinier.

Vernayaz: M. A. Landry, fils.

Monthey: M. Charles Jaccard, horticulteur.

Chippis: M. Urbain Zufferey, agriculteur.

Pour tous renseignements, adressez-vous à la

S.A. pour la protection des plantes, Zurich

Fabrique spéciale de produits anticryptogamiques et insecticides non toxiques pour l'agriculture, l'arboriculture et la viticulture. **(Maison contrôlée)**

Engrais spécial pour vignes

et tous les engrais de printemps

Gustave DUBUIS, Sion, Tél. 140

N'ATTENDEZ PAS AU DERNIER MOMENT POUR APPORTER VOS ANNONCES

Les **BONS ENGRAIS** s'achètent à

AGRICOLA S.A. Bussigny

Maison contrôlée

Grands Magasins

A la Ville de Paris

CAMILLE BERNHEIM

Sion

Nous offrons actuellement comme occasion des

Coupons Draps Suisse

Qualité garantie. Largeur 1 m. 40

Le coupon de 3 m. . . . Fr. 17.50

Envoi franco contre remboursement.

Feuilleton du *Journal et Feuille d'Avis du Valais* No 57

S'ils connaissaient leur Bonheur!...

PAR

JULES PRAVIEUX

M. Randon ne se laissait pas de s'émerveiller d'une si parfaite métamorphose. Une âme toute nouvelle habitait ce réfractaire qui, maintenant, purifié de ses utopies, savait regarder en face les réalités de la vie, qui se montrait prompt à l'alarme pour ses intérêts comme un bourgeois de naissance. Primages s'ouvrait à des sentiments à des idées, à des respects qu'il semblait, qu'il ne dût jamais connaître. La solidarité latente qui, en temps de guerre sociale, lie les individus d'une même classe, qui ont les mêmes intérêts, doivent lutter contre le même adversaire, il l'admettait sans la comprendre. Il devenait plus policé, acquérait le sens d'une hiérarchie nécessaire et bienfaisante, découvrait en lui un besoin d'ordre, de sécurité, de stabilité, un appétit de considération, de respectabilité et même d'honnêteté: l'effet moralisateur qu'a sur tout homme le succès, s'affirmait en lui. Il se muait en propriétaire conscient et intégral. Ce qui l'avait autrefois séparé de M. Randon, c'était plus qu'un abîme: des dettes. Primages consentait à l'oublier. Il voulait bien se rapprocher de celui en qui il n'avait vu si longtemps qu'un être de proie, un « vampire ». Le fermier de Jarnosse avait, dans sa façon de parler à son propriétaire, une nuance de familiarité, de confraternité. Il lui arrivait de dire: « Entre nous, monsieur Randon ». Il remit intégralement l'arriéré de ses fermages échus, et lorsque l'ancien professeur lui en eut donné le reçu, Primages le plia et le plaça dans la poche de son veston, sans même l'examiner, dérogeant ainsi aux habitudes des gens de Villenoisy qui, s'ils recevaient un papier de ce genre, l'étudiaient le scrutaient, le flairaient pour y découvrir le piège sournois tendu à leur ignorance et dans lequel ils auraient pu trébucher un jour. Celui « qui avait lu » comprenait aujourd'hui que ces manières soupçonneuses n'étaient plus de son état. Entre propriétaires, entre égaux, entre honnêtes gens, est-ce qu'on se défie?

M. Randon lui posa une question artificieuse:

— Mais, enfin, Primages, lui dit-il, étiez-vous sincère, quand vous étiez socialiste, collectiviste, conscient et le reste? Croyiez-vous?

Le fermier parut s'interroger, se consulter un instant:

— Ma foi, fit-il, je m'arrangeais pour y croire... Oui, monsieur Randon, je crois que je croyais... Fallait bien,

— Alors, vous me considériez, moi propriétaire, comme un bandit, un vampire! Merci bien! Heureusement que vous avez réfléchi!... C'est drôle, il ne vous venait donc jamais à l'esprit que tous ces beaux systèmes pouvaient être des balivernes, nées dans des cerveaux brumeux, propagées par d'adroits compères? Vous ne vous faisiez donc jamais d'objections à vous-même? Vous n'y voyiez donc jamais de difficultés?

— Des difficultés, dit Primages, dame, je m'empêchais d'y penser: comme ça, j'étais tranquille.

Ils causèrent longuement, familièrement, en égaux, en amis. Primages ne pouvait s'empêcher d'exposer ses projets d'avenir à M. Randon, qui ne pouvait se retenir de taquiner son nouveau confrère en bourgeoisie:

— Mon pauvre Primages, fit-il, le couvrant d'un regard d'une pitié infinie, mon pauvre Primages, dire que vous voilà riche! Vous perdez beaucoup beaucoup, je vous assure! Et d'abord, vous perdez le droit de vous plaindre, ce qui est une des grandes joies de l'homme en ce monde. Eh oui, on ne vous plaindra plus maintenant: c'est vous, au contraire, qui devrez plaindre les autres! Vous serez un possédant. Un possédant! Primages, il vous faudra, si vous ne voulez pas être honni, vous faire pardonner votre fortune, vous en excuser do votre mieux, et je vous préviens, les excuses ne sont pas toujours faciles à trouver, ni encore moins toujours prises en bonne part: on ne s'entend pas, quoi! Vous perdez bien d'autres choses, en perdant votre qualité d'indigent qui est si recherchée de nos jours à cause de toutes les prérogatives qui y sont suspendues! Votre avenir ne sera plus assuré, et maintenant que vous n'êtes plus indigent, vous serez, sans doute, condamné à travailler pour éviter la misère — travailler, après tout, mon cher, ce n'est pas aussi dur que vous pourriez le croire, c'est une habitude à prendre, voilà tout! — En tous cas, vous ne serez plus gâté, choyé, dorloté par la loi française, cette bonne maman; vous ne serez plus le chouchou de la République. Oh! trop heureux, au grand soleil de Marianne, s'ils connaissaient leur bonheur, les indigents! Vous ne connaîtrez plus la douceur de vivre. Vous n'aurez plus droit à la révolution sociale. Vous ne serez plus abonné gratuitement à l'argent des autres.

— Je m'en moque, déclara le ci-devant indigent, avec la farouche intransigeance des nouveaux convertis, j'ai au Crédit Lyonnais à Marnant, un compte de dépôt, comme ils disent, No 7749, qui vaut joliment mieux que tout ça!... Voyez-vous, monsieur Randon, continua-t-il, ce qui me plaît le plus dans cet héritage qui m'est tombé sur la nuque, c'est de me dire que je pourrai faire instruire mes enfants, qu'ils ne mèneront pas comme moi une vie de père Peinard!

— De père Peinard! hum! hum! fit M. Randon, allons, n'exagérons rien, ami Primages.

— Oui, si je suis content, poursuivit le fermier de Jarnosse tout à son idée, c'est à cause de mes enfants. Vous ne comprenez sans doute pas ça, monsieur Randon, qui vous êtes garé du mariage. Peut-être que vous avez bien fait, peut-être que vous avez mal fait, c'est selon... C'est égal, vous devez fameusement vous être à charge et ça doit vous mettre dans l'embarras quand vous vous demandez à quoi que vous servez! Toujours n'avoir que soi à penser! On doit avoir envie de se traiter de propre à rien. A la fin des fins, on doit en arriver à se dégoûter de soi! ... Mais, je bavarde là et je fais faute à la maison...

Il se leva pour partir; M. Randon tenta de le retenir:

— Pas le temps, répliqua-t-il. Quand je ne suis pas là! Faut bien que je vous paye, n'est-ce pas, au prochain terme, en attendant que je vous quitte pour me mettre à mon compte, quand le bail sera fini. Y a du travail...

— Tout doux, tout doux, mon bon, pas trop de zèle, au début; ménageons la transition, vous attraperiez du mal, dit M. Randon avec un geste calmant.

— C'est facile à dire, mais qu'est-ce qui fera l'ouvrage? Des domestiques, des journaliers? C'est bon à rien.

— Ah! dame, on n'est jamais bien servi que par soi-même! Les domestiques...

— Oh! je vais vous dire, monsieur Randon, tout ça, c'est des parasites! conclut, solidement, le ci-devant.

Le départ de Primages laissa M. Randon songeur: les paroles de son fermier: « A la fin des fins, n'avoir que soi à penser, on doit arriver à se dégoûter de soi », contenaient une leçon d'un suc un peu âpre et s'adaptaient bien à ses actuelles dispositions d'esprit. Elles répondaient à des pensées qui le hantaient et qui, depuis quelques semaines surtout, se faisaient singulièrement obsédantes. Eh oui, il en venait à se dégoûter de lui-même: à force de se toujours chercher en tout, il était las de se toujours rencontrer, d'être toujours seul à porter la vie.

La vie, mais quel intérêt avait-elle donc pour lui, qu'elle fût le passé, le présent, l'avenir? Lorsqu'il frappait sur son passé, qu'il l'auscultait pour savoir quels souvenirs de bonheur pouvaient lui venir de là, son passé sonnait le creux. Le présent n'était peuplé que de regrets qui ne voisinaient même plus, aujourd'hui, avec des désirs. Désirait-il encore quelque chose? L'avenir lui apparaissait effroyablement vide et noir, comme une migration solitaire vers la mort, dans la nuit sans étoiles.

Un sentiment qui, jusque-là, avait paru sommeiller obscurément dans les profondeurs de son âme, s'éveillait en lui avec la force d'un instinct: il souffrait à l'idée qu'il s'en irait sans postérité, qu'il n'aurait pas d'enfants par qui il se prolongerait dans le temps, par qui il réaliserait ce rêve inné en chacun de nous d'être immortel, de ne point mourir sans laisser l'étincelle qui perpétue la vie. Il lui était amer de se dire que personne ne souffrirait de savoir qu'il ne serait plus. Il s'éteindrait sans qu'une tristesse voilât de son ombre aucun cœur, oui, sans que s'élevât cette pauvre petite fumée de tristesse, éphémère sans doute, dans un monde où tout est périssable, même le chagrin, mais qui, du moins, fait dire: « Un homme à passé ». Quand la méditation l'amenait à la rencontre de ces sombres vérités, il ne se consolait pas d'être resté célibataire. Ah! elles étaient bien vengées les jeunes filles d'autrefois, grand'mères aujourd'hui, qu'il aurait pu épouser, fleurs desséchées de son herbier de vieux garçon et dont le nom était inscrit, avec une note, ironique ou dédaigneuse, au registre des refusées. Il ne songeait plus à railler les petits jeunes gens qui s'en allaient, d'un pas allègre, se jeter, avec leurs brassées d'illusions, dans la mare aux sangsues du mariage. Comme Primages, M. Randon avait « réfléchi ».

(A suivre)

Prévenir, mais prévenir à temps!

L'épidémie actuelle de grippe n'est pas aussi violente que les précédentes. Et pourtant chacun désire s'en préserver.

Il n'existe pas de moyen absolument sûr contre la grippe. Mais le meilleur, sans doute, consiste à laisser fondre dans la bouche, **toutes les heures**

1-2 pastilles de Formitrol

En vente dans toutes les pharmacies à fr. 1.50 le tube.